

Concertation pour la préparation du programme d'actions Re-Sources

Accord élaboré par le groupe de travail sur le thème : Soutenir économiquement les changements de pratiques. Quels débouchés, quelles filières, quelles filières de proximité ? Quelles articulations avec les projets de gestion quantitative de la ressource ? Comment préserver, soutenir l'élevage et les prairies ?

Ont participé à ce groupe de travail :

Florence BARRE AELB ; Fabrice BRIAND, agriculteur ; Basile BAUDOIN, agriculteur - Mauzé/Mignon ; Marie Christelle BOUCHERY, agricultrice - maire de Priaire ; David BOUTIN, agriculteur / GENOE - Saint Symphorien ; Christelle BESSE – bureau d'étude SCE ; Jocelyn BRAUD – VSN ; Olivier CAILLE – animateur Re-Sources SMEPDEP ; Thierry GEANT, agriculteur et élu – Amure ; Alexis INGRAND – animateurs Re-Sources SMEPDEP ; Guillaume JAROUSSEAU – CAVEB ; Florent JARRIAULT, agriculteur – maire de Granzay Gript ; Jasmine KENNY, chargée mission Eau COREA - la Mothe St Heray ; Denis MOUSSEAU, agriculteur et élu – Epannes ; Patrick RABALLAND, agriculteur, élu S3R - Mauzé/Mignon ; Florence RICHARD, agricultrice, APAD – Marigny ; Guillaume RIOU, agriculteur, président d'Agrobio Poitou-Charentes – Marigny ; Philippe ROBIN – Agriculteur, élus ; Mikaël SALAUN, CAVEB.

Animateur des réunions

Raoul GIRAND – Ifrée

Cadre de travail

Le travail de ce groupe de concertation s'inscrit dans la préparation du prochain programme Re-Sources du BAC de la vallée de la Courance dont l'objectif général est le maintien voire l'amélioration de la qualité de l'eau brute sur les captages d'alimentation en eau potable. Le SMEPDEP, syndicat d'eau porteur du programme Re-Sources du bassin d'alimentation de captage de la Courance, a souhaité qu'une partie du second programme d'actions soit élaboré dans le cadre d'un dialogue entre les différents acteurs concernés pour :

- impliquer un plus grand nombre d'acteurs,
- aboutir à des propositions d'actions dans lesquelles les acteurs concernés se reconnaissent mieux,
- aborder de nouveaux sujets.

Le sujet de ce groupe : Soutenir économiquement les changements de pratiques

Une agriculture plus respectueuse des ressources en eau doit aussi être économiquement rentable. Quels débouchés, quelles filières, quelles filières de proximité ? Quelles articulations avec les projets de gestion quantitative de la ressource ? Comment préserver, soutenir l'élevage et les prairies ?

Ses objectifs:

Ce groupe de travail a été mis en place dans le but **d'élaborer des propositions d'actions** pour le prochain programme d'actions Re-Sources.

Propositions issues **d'un dialogue entre les différents acteurs** concernés et qui tentent de **prendre en compte les différentes préoccupations exprimées par les participants**.

Cet accord comprend l'ensemble des productions des différentes séances de travail et la présentation des actions proposés par le groupe.

1^{ère} séance : Partager les différentes visions de la situation du Bassin d'alimentation des captages de la Courance. Identifier les problèmes à traiter

1 La situation du BAC de la vallée de la Courance, points clés présentés par les animateurs du programme Re-Source

CF documents joints en annexe.

- Aujourd'hui les préfets ont la possibilité de prendre un arrêté préfectoral qui impose sur l'ensemble des bassins d'alimentation de captage des contraintes environnementales (zones soumises à contraintes environnementales ZSCE). Mais la région Poitou-Charentes a fait le choix de privilégier les programmes volontaires que sont les programmes Re-Sources pour la préservation de la qualité de l'eau sur les BAC.
- Des zones prioritaires pour la préservation de la qualité de l'eau vis-à-vis des pollutions diffuses qui ne se confondent pas avec le périmètre de protection rapprochée (fond de vallée). Ce zonage est issu du croisement de la carte des sols et des zones d'alimentation préférentielles des captages. Les zones prioritaires sont essentiellement les terres de groies superficielles du nord et de l'est du bassin.
- Un phénomène de dénitrification naturelle en fond de vallée à préserver. Ce phénomène permet de réduire de moitié les teneurs en nitrates aux captages d'eau potable. Du fait des caractéristiques de la nappe captive on constate la présence de bactéries qui dégradent les nitrates (cette activité se réalise en consommant la pyrite présente dans la roche). Plus il y a de nitrates plus l'activité des bactéries et donc la consommation de pyrite est importante. Ce phénomène n'est donc pas éternel, hors il est en grande partie responsable du maintien des taux de nitrates sous le seuil de potabilité pour l'eau distribuée. Il a par exemple disparu sur le captage de Chateaudet exploité depuis les années 80.
- Une production de nitrates et de produits phytosanitaires majoritairement liée à l'activité agricole mais qui concerne tous les acteurs : collectivités, particuliers, entreprises, gestionnaires de voirie...
- Des niveaux maîtrisés de teneur en nitrates du fait de la dénitrification naturelle et du mélange de l'eau des captages réalisé à Epannes.
- Une présence de produits phytosanitaires constatée à l'état de « traces », on travaille dans ce domaine sur la gestion d'un « risque » plutôt que sur des pollutions avérées.

2 Les perceptions de la situation par les participants

Suite à la présentation des animateurs Re-Sources le temps d'échange sur les perceptions de la situation par les participants a mis en évidence des points d'accord et de débat.

Ce qui semble partagé par les membres du groupe c'est la nécessité de poursuivre et de développer les efforts engagés sur la réduction des nitrates en particulier dans la perspective de préserver le phénomène de dénitrification naturelle voire de prévenir sa disparition.

Pour certains il est nécessaire de poursuivre les efforts et comme la situation n'est pas trop problématique cela permet d'envisager des mesures qui ne soient pas « draconiennes ».

Pour d'autres en revanche il ne faut pas « minimiser la situation » et ne pas considérer seulement la situation de la Courance mais prendre en considération que la pollution des cours d'eau est un problème important à l'échelle du pays et que certaines pratiques agricoles doivent être remises en question.

Pour d'autres encore la situation « n'est pas bonne » mais on ne part pas d'un bilan trop négatif.

Des questions sont venues au sujet du phénomène de dénitrification naturelle : comment le préserver ? A-t-on idée des teneurs en nitrates « acceptables » pour préserver le phénomène ? En l'état actuel combien de temps va-t-il perdurer ?

Une autre question concerne la limite de potabilité de 50mg/litre. Quelle valeur a-t-elle ? Est-elle légitime ? Va-t-elle évoluer à l'avenir ?

Précisions apportées par l'agence de l'eau et l'animateur ReSources : Pour le moment il s'agit de la limite réglementaire qui s'applique pour la distribution de l'eau potable. La limite qui s'applique pour le prélèvement de l'eau souterraine est de 100 mg/l.

Pour certains participants, la profession agricole a beaucoup amélioré la gestion de l'azote, il semble que la situation se stabilise notamment du fait d'une gestion de plus en plus raisonnée des apports.

Sur le sujet de la réduction des apports en azote les débats ont portés sur :

- Faut-il aller plus loin dans la réduction des apports, et peut-on le faire ? Y-at-il de nouvelles choses à faire dans le domaine ?
- Les agriculteurs ont besoin de continuité pour installer et maîtriser de nouvelles pratiques, comment vont se prolonger les contrats de 5 ans qui arrivent à échéance ?
- Il y a eu des efforts de fait, comment poursuivre, comment diffuser, comment aller plus loin si les cadres de contractualisation changent ?
- Dans ce domaine, quelle est l'ambition du SMEPDEP, quels sont ses objectifs pour le prochain programme ?

Des échanges ont également eu lieu au sujet des MAE.

Il y a eu un nombre important de MAE de contractualisées sur le BAC (40% de la SAU) sans que les évolutions soient très significatives, cependant ce chiffre rend compte d'une mobilisation importante des agriculteurs.

Depuis 5 ans il n'y a pas d'évolution notable mais pas de dégradation non plus.

Les acquis des MAE ne se mesurent pas seulement sur le registre de la « réduction » des niveaux d'azote et de produits phytosanitaires utilisés. Il y a eu des évolutions dans les assolements, la mise en place de nouvelles cultures (légumineuses, protéagineux). Ces

acquis ne sont peut-être pas suffisamment identifiés et valorisés alors qu'ils ont une incidence sur l'usage de l'azote et des produits phytosanitaires.

Une personne précise que les initiatives possibles ne se réduisent pas aux MAE et que des propositions nouvelles peuvent être imaginées.

Parmi les marges de progrès possible l'exemple des couverts végétaux est cité. L'obligation réglementaire des CIPAN ne donnerait pas les résultats escomptés, cela ne concerne qu'une faible part des surfaces, il y aurait une marge de progrès si les couverts végétaux étaient conduits comme de véritables cultures.

En particulier des groupes de développement commencent à avoir des résultats et des références sur ces pratiques.

Les échanges concernant les phytosanitaires ont principalement tourné autour des questions suivantes :

- L'enjeu des phytos ne semble pas si évident pour ce qui relève des impacts sur la qualité de l'eau (qui est le champ d'intervention des financeurs de Re-sources) même si cela peut être un enjeu « santé » plus général.
- Pour le suivi de l'utilisation des phytosanitaires, l'IFT (indicateur de fréquence de traitements) serait un indicateur que les coopératives et les firmes peuvent facilement « contourner » pour continuer à utiliser les produits aux mêmes niveaux (un produit avec deux à trois matières actives = 1 IFT).

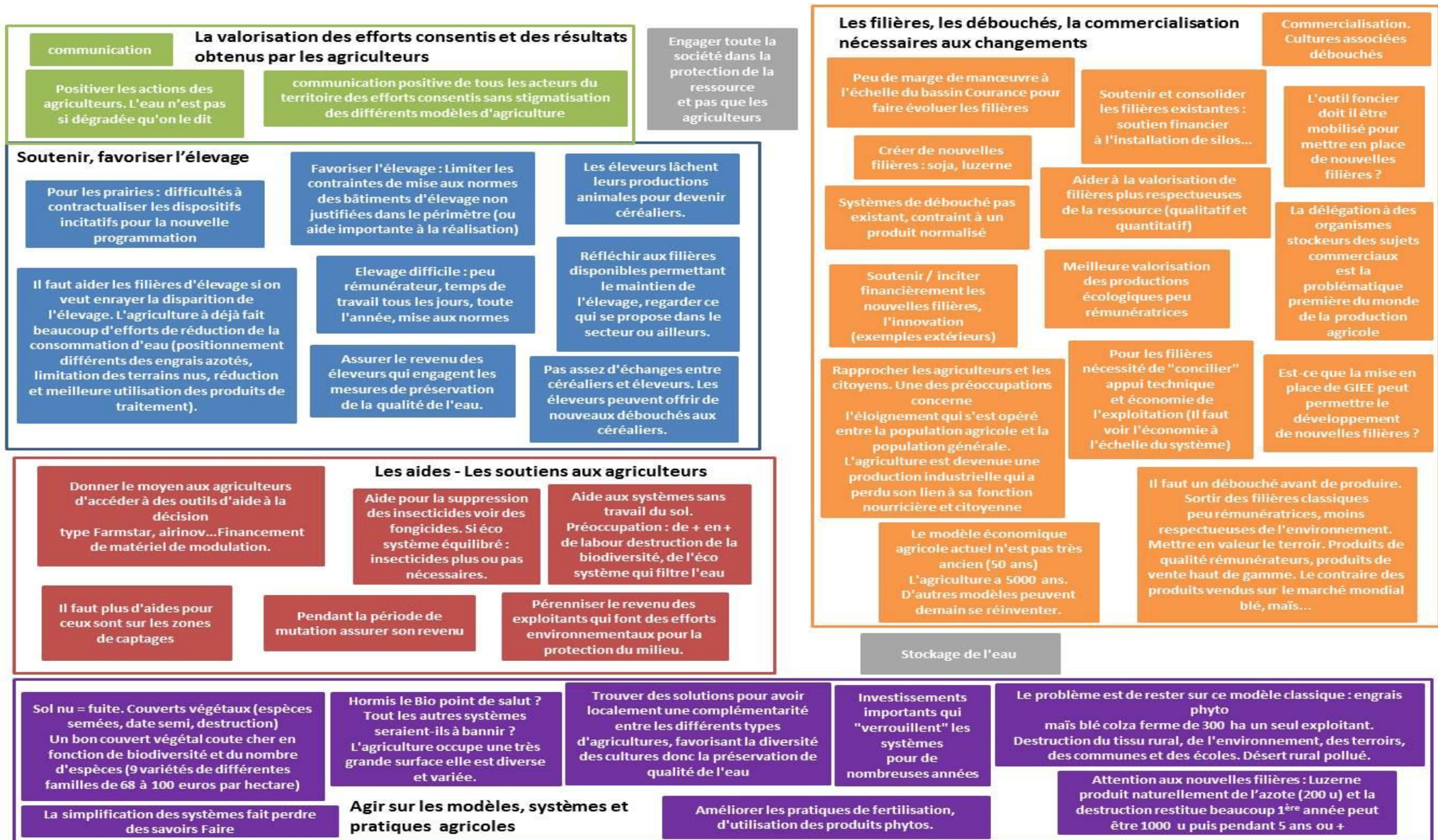
Le fait que les différents acteurs du « conseil » (animateurs Re-Sources, OPA, CNRS, ...) parviennent à avoir le même discours a été évoqué comme quelque chose qui serait de nature à favoriser la prise en compte de la qualité de l'eau par les agriculteurs.

Des projets intéressants sont signalés :

- Sur un territoire voisin du bassin de la Courance un partenariat entre une ferme et COREA / DUREPAIRE pour la culture et le séchage de la luzerne a permis l'implantation de 150h de cette légumineuse.
- Un groupe du CIVAM des marais mouillés travaille depuis 10 à 15 sur les semis directs sous couverts.
- Un groupe « grande culture biologique » travaille sur les rotations et les couverts végétaux pour « créer » de l'azote (interdite sous forme minéral en AB).

Enfin tous les agriculteurs présents ont ré affirmés leur souhait de pouvoir vivre de leur métier.

3 Concernant le soutien économique aux changements de pratiques agricoles, qu'est ce qui pose problème ?



2nd et 3^{ème} séances : *Produire des propositions d'actions sur les sujets jugés prioritaires*

1 Choix des sujets de travail prioritaires - constitution des groupes pour la production des pistes d'actions

Les participants ont déterminés trois sujets prioritaires

Sujet n°1 : **Les filières, les débouchés, la commercialisation pour accompagner / consolider les changements.**

Sujet n°2: **Soutenir, favoriser l'élevage.**

Sujet n°3: **Les aides, les soutiens aux agriculteurs**

2 Pour chacun des 3 sujets qu'est-ce qui est essentiel? Quels sont les besoins à respecter

Sujet n°1 **Les filières, les débouchés, la commercialisation pour accompagner / consolider les changements.**

Deux modèles agricoles devront coexister :

- un modèle céréalier avec des assolements diversifiés (soja, luzerne...),
- un modèle économique sous signe de qualité (label rouge, AOP, AB).

Sujet n°2: **Soutenir, favoriser l'élevage.**

Maintenir l'élevage permet de conserver des cultures économes en intrants et de conserver une « mosaïque » paysagère.

Aller vers la pérennisation de la filière (avoir un effet à long terme des actions envisagées)

Sujet n°3: **Les aides, les soutiens aux agriculteurs**

Respect du sol et de la biodiversité (donc de l'eau)

Respect d'un juste équilibre entre les aides accordées et les contraintes des cahiers des charges.

Respect du cadrage national, que les propositions d'actions soient recevables par les financeurs.

Respect de la diversité des choix des exploitants (PE/CG, AB, Agriculture Biologique, agriculture de conservation des sols, agriculture conventionnelle)

3 Les propositions d'actions

Concertation BAC de Courance Groupe n° 2 Fiche action n°1

<p>A quel(s) sujet(s) du Métaplan cette action fait référence ?</p>	<p>Soutenir Favoriser l'élevage</p>
<p>Titre de l'action proposée</p>	<p>AUTONOMIE DES ELEVAGES</p>
<p>Auteurs de la fiche Noms, professions ou statuts</p>	<p>Florence BARRE – AELB ; Florence RICHARD, agricultrice, APAD ; Guillaume JAROUSSEAU – CAVEB ; Florent JARRIAULT, agriculteur – maire de Granzay Gript</p>
<p>Objectifs : Qu'est-ce que l'on attend de cette action en termes de résultats à atteindre ?</p>	<p>Maintien de l'élevage et des surfaces en fourrages. Maitrise des intrants. Diversification des assolements.</p>
<p>QUOI ? QUE FAIT-ON ? COMMENT ? OU ?</p> <p>Qu'est-ce qu'il s'agit de faire, de proposer, de mettre en place ?</p>	<p>1 Echanges avec les filières : quels produits ? Quels critères de marchés, commercialisation ?</p> <p>2 Diagnostic individuel d'exploitation sur l'autonomie en prenant en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les sols, - le bilan économique, - le type d'élevage et la production. <p>3 Accompagnement individuel pour l'amélioration de l'autonomie</p> <p>4 Journées collectives à destination des agriculteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méteil* en dérobée, - Lin (oméga 3), - Herbe. <p><i>*Le méteil est un mélange d'une ou plusieurs espèces de céréales à paille avec une ou plusieurs espèces de protéagineux qui présente un potentiel et une diversification de la ressource fourragère.</i></p>

<p>POURQUOI?</p> <p>Quels problèmes identifiés justifient la mise en place de cette action ?</p>	<p>Disparition de l'élevage</p>
<p>QUI ?</p> <p>Qui est concerné par cette action ?</p>	<p>Bénéficiaires : éleveurs Réalisateurs : OPA, SMEPDEP Quels partenaires pourraient être associés à cette action : OPA dont laiterie, centre d'achat de viande, groupement de producteurs.</p>
<p>Les critères d'évaluation : A votre avis cette action aura réussie si...</p>	<p>On parvient au maintien des producteurs –éleveurs, des animaux</p>
<p>Les conditions clés pour la réussite de la mise en œuvre de l'action : Qu'est-ce qu'il faut mettre en place pour que cette action réussisse ? Points de vigilance, personnes à associer...</p>	<p>Le partenariat avec les OPA</p>

Concertation BAC de Courance Groupe n° 2 Fiche action n°2

<p>A quel(s) sujet(s) du Métaplan cette action fait référence ?</p>	<p align="center">Soutenir Favoriser l'élevage</p>
<p>Titre de l'action proposée</p>	<p align="center">FAVORISER LE RETOUR A L'HERBE</p>
<p>Auteurs de la fiche Noms, professions ou statuts</p>	<p>Olivier CAILLE, Alexis INGRAND – animateurs Re-Sources SMEPDEP</p>
<p>Objectifs Qu'est-ce que l'on attend de cette action en termes de résultats à atteindre ?</p>	<p>Maintenir les surfaces en herbe sur la zone pour limiter les pratiques à risque</p> <p>Démontrer que le système à l'herbe est possible et viable sur le territoire de la Courance.</p>
<p>QUOI ? QUE FAIT-ON ? COMMENT ? OU ?</p> <p>Qu'est-ce qu'il s'agit de faire, de proposer, de mettre en place ?</p>	<p>Réalisation d'une étude sur la viabilité des systèmes à l'herbe sur le territoire à dominante grande culture du BAC de la Courance</p> <p>Identifier ou « créer » une exploitation « support » (support à quoi ?)</p> <p>A partir de cette exploitation (expérience acquise, résultats obtenus) vulgariser la technique du pâturage tournant ou de l'affouragement en vert</p>
<p>POURQUOI?</p> <p>Quels problèmes identifiés justifient la mise en place de cette action ?</p>	<p>Part grandissante des céréales</p> <p>Risque de pollutions diffuses</p>
<p>QUI ?</p> <p>Qui est concerné par cette action ?</p>	<p>Bénéficiaires : syndicat d'eau, agriculteurs</p> <p>Réalisateurs : techniciens spécialisés élevage et agriculteurs</p> <p>Quels partenaires pourraient être associés à cette action : structures de développement de l'herbe ADEDS, CAVEB...</p>

<p>Les critères d'évaluation : A votre avis cette action aura-t-elle réussie si...</p>	<p>La moitié des exploitations d'élevage du territoire adopte cette technique.</p>
<p>Les conditions clés pour la réussite de la mise en œuvre de l'action : Qu'est-ce qu'il faut mettre en place pour que cette action réussisse ? Points de vigilance, personnes à associer...</p>	<p>Renforcement de l'accompagnement individuel Investissement subventionné (clôture-, poste, abreuvoir...)</p>

Concertation BAC de Courance Groupe n° 2 Fiche action n°3

<p>A quel(s) sujet(s) du Métaplan cette action fait référence ?</p>	<p align="center">Les filières, les débouchés, la commercialisation pour accompagner / consolider les changements.</p>
<p>Titre de l'action proposée</p>	<p align="center">DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE DE SOUS PRODUIT DU TOURNESOL</p>
<p>Auteurs de la fiche Noms, professions ou statuts</p>	<p>Florence BARRE – AELB ; Olivier CAILLE – animateur Re-Sources SMEPDEP ; Vincent BOUTTEAU – agriculteur.</p>
<p>Objectifs Qu'est-ce que l'on attend de cette action en termes de résultats à atteindre ?</p>	<p>Maintien voir développement du tournesol. Diminution des intrants azotés</p>
<p>QUOI ? QUE FAIT-ON ? COMMENT ? OU ? Qu'est-ce qu'il s'agit de faire, de proposer, de mettre en place ?</p>	<p>Réalisation d'une étude de marché complétée d'une évaluation environnementale Bibliographie sur les expériences déjà conduites, <u>évaluation en lien avec les OPA</u> sur les débouchés potentiels</p> <p>Réalisation d'investissements filière (en cas d'évaluation positive) ex : dans du matériel de transformation nécessaires à la mise en œuvre du sous-produit.</p>
<p>POURQUOI? Quels problèmes identifiés justifient la mise en place de cette action ?</p>	<p>Pollutions diffuses par les nitrates</p>
<p>QUI ? Qui est concerné par cette action ?</p>	<p>Bénéficiaires : Agriculteurs, OPA Réalisateurs : Portage de l'étude à définir entre Irstea et producteurs d'eau. Portage des investissements : OPA Quels partenaires pourraient être associés à cette action : CAVAC, COREA, Irstea, autres bassins Re-Sources</p>

<p>Les critères d'évaluation : A votre avis cette action aura réussie si...</p>	<p>On constate le maintien et le développement de la surface en tournesol</p> <p>Réalisation d'investissements</p>
<p>Les conditions clés pour la réussite de la mise en œuvre de l'action : Qu'est-ce qu'il faut mettre en place pour que cette action réussisse ? Points de vigilance, personnes à associer...</p>	<p>Partenariat avec les OPA et Irstea</p> <p>Le lien à faire avec la lutte contre les ravageurs</p>

Concertation BAC de Courance Groupe n° 2 Fiche action n°4

<p>A quel(s) sujet(s) du Métaplan cette action fait référence ?</p>	<p align="center">Les filières, les débouchés, la commercialisation pour accompagner / consolider les changements.</p>
<p>Titre de l'action proposée</p>	<p align="center">EVALUATION ET CONSOLIDATION DE NOUVELLES FILIERES LA FILIERE SOJA</p>
<p>Auteurs de la fiche Noms, professions ou statuts</p>	<p>Florence BARRE – AELB ; Olivier CAILLE – animateur Re-Sources SMEPDEP ; Vincent BOUTTEAU – agriculteur.</p>
<p>Objectifs Qu'est-ce que l'on attend de cette action en termes de résultats à atteindre ?</p>	<p>Une diversification des assolements sur la zone, l'augmentation des surfaces en soja.</p>
<p>QUOI ? QUE FAIT-ON ? COMMENT ? OU ?</p> <p>Qu'est-ce qu'il s'agit de faire, de proposer, de mettre en place ?</p>	<p>Réalisation d'une veille sur la culture du soja dans le bassin : suivi des surfaces, retour sur le bilan de la filière en place...<u>Alicoop alimentation animale</u></p> <p>En cas de bilan positif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation agricole : réalisation de journées techniques, communication - <p>Dans le domaine de l'alimentation humaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recensement, évaluation sur la filière soja bio - Animation agricole (conversion bio, journées techniques...)
<p>POURQUOI?</p> <p>Quels problèmes identifiés justifient la mise en place de cette action ?</p>	<p>Non renseigné</p>
<p>QUI ?</p> <p>Qui est concerné par cette action ?</p>	<p>Bénéficiaires : agriculteurs et OPA Réalisateurs : SMEPDEP Quels partenaires pourraient être associés à cette action : OPA</p>

<p>Les critères d'évaluation : A votre avis cette action aura-t-elle réussie si...</p>	<p>Non renseigné</p>
<p>Les conditions clés pour la réussite de la mise en œuvre de l'action : Qu'est-ce qu'il faut mettre en place pour que cette action réussisse ? Points de vigilance, personnes à associer...</p>	<p>Le partenariat avec les OPA</p>

Concertation BAC de Courance Groupe n° 2 Fiche action n°5

<p>A quel(s) sujet(s) du Métaplan cette action fait référence ?</p>	<p align="center">Les filières, les débouchés, la commercialisation pour accompagner / consolider les changements.</p>
<p>Titre de l'action proposée</p>	<p align="center">EVALUATION ET CONSOLIDATION DE NOUVELLES FILIERES LA FILIERE LUZERNE</p>
<p>Auteurs de la fiche Noms, professions ou statuts</p>	<p>Florence BARRE – AELB ; Olivier CAILLE – animateur Re-Sources SMEPDEP ; Vincent BOUTTEAU – agriculteur.</p>
<p>Objectifs Quels sont les résultats à atteindre ?</p>	<p>Développement des surfaces en luzerne</p>
<p>QUOI ? QUE FAIT-ON ? COMMENT ? OU ? Qu'est-ce qu'il s'agit de faire, de proposer, de mettre en place ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de la reproductibilité de l'expérience des « Frères Baudouin », mise en place d'une unité de déshydratation et de la filière associée (récolte – transport) - Recherche de partenaires (OPA et agriculteurs) - Investissement filière : déshydrateur...
<p>POURQUOI? Quels problèmes identifiés justifient la mise en place de cette action ?</p>	<p>Non renseigné</p>
<p>QUI ? Qui est concerné par cette action ?</p>	<p>Bénéficiaires : Réalisateurs : Evaluation : SMEPDEP. Investissements : OPA Quels partenaires pourraient être associés à cette action : exploitation Baudouin</p>
<p>Les critères d'évaluation : A votre avis cette action aura réussie si...</p>	<p>Non renseigné</p>

<p>Les conditions clés pour la réussite de la mise en œuvre de l'action : Qu'est-ce qu'il faut mettre en place pour que cette action réussisse ? Points de vigilance, personnes à associer...</p>	<p>Non renseigné</p>
--	----------------------

Concertation BAC de Courance Groupe n° 2 Fiche action n°6

<p>A quel(s) sujet(s) du Métaplan cette action fait référence ?</p>	<p align="center">Les filières, les débouchés, la commercialisation pour accompagner / consolider les changements.</p>
<p>Titre de l'action proposée</p>	<p align="center">CREATION D'UNE MARQUE : LES SAVEURS DE LA COURANCE</p>
<p>Auteurs de la fiche Noms, professions ou statuts</p>	<p>David BOUTIN, agriculteur / GENOE ; Thierry GEANT, agriculteur et élu ; Florent JARRIAULT, agriculteur et maire</p>
<p>Objectifs Quels sont les résultats à atteindre ?</p>	<p>Rémunération des producteurs, création d'emplois locaux, développement économique local, amélioration de la qualité de l'eau potable.</p>
<p>QUOI ? QUE FAIT-ON ? COMMENT ? OU ?</p> <p>Qu'est-ce qu'il s'agit de faire, de proposer, de mettre en place ?</p>	<p>Création d'une filière Valorisation des produits : lait, viande (volailles, caprins, ovins, porcins) maraichage, céréales, produits dérivés. Etude de marché Prospection auprès des collectivités, des comités d'entreprises, des particuliers, des GMS Découpe, pas abattage. Produits finis.</p> <p>1 <u>Etude de marché</u>, prospection : tonnage, prix, étude des besoins</p> <p>2 <u>étude des ressources</u> : quantités, qualité par rapport aux labels, par rapport au bio, type de production, âge des éleveurs, descriptif, évolutions possibles.</p> <p>3 <u>Création d'une structure commerciale</u> : magasin de producteurs « Produits de la Courance » sur le modèle de la ferme d'Anis à Surgères. Un lieu concret sur Niort sur le site de Bessines pour la commercialisation, la restauration, la communication. Réservation à rendre possible par internet.</p>
<p>POURQUOI?</p> <p>Quels problèmes identifiés justifient la mise en place de cette action ?</p>	<p>Disparition de l'élevage et de l'économie locale Dégradation de la qualité de l'eau potable et de l'environnement</p>

<p>QUI ?</p> <p>Qui est concerné par cette action ?</p>	<p>Bénéficiaires : consommateurs, contribuables, producteurs, l'environnement, acteurs de l'économie locale.</p> <p>Réalisateurs : groupements d'éleveurs</p> <p>Quels partenaires pourraient être associés à cette action : agence de l'eau, conseil régional, collectivités locales, CAN, chefs d'entreprises, mutuelles, hôpitaux.</p>
<p>Les critères d'évaluation : A votre avis cette action aura réussie si...</p>	<p>L'élevage est préservé et se redynamise</p> <p>On constate une amélioration de l'environnement (précisions ?)</p>
<p>Les conditions clés pour la réussite de la mise en œuvre de l'action :</p> <p>Qu'est-ce qu'il faut mettre en place pour que cette action réussisse ?</p> <p>Points de vigilance, personnes à associer...</p>	<p>Associer les producteurs et les consommateurs</p> <p>Rigueur et organisation</p>

Concertation BAC de Courance Groupe n° 2 Fiche action n°7

<p>A quel(s) sujet(s) du Métaplan cette action fait référence ?</p>	<p align="center">Les filières, les débouchés, la commercialisation pour accompagner / consolider les changements.</p>
<p>Titre de l'action proposée</p>	<p align="center">INVESTIR POUR DEVELOPPER ET CONSOLIDER DES CULTURES ASSOCIEES</p>
<p>Auteurs de la fiche Noms, professions ou statuts</p>	<p>Florence RICHARD, agricultrice, APAD ; Guillaume JAROUSSEAU – CAVEB ; Alexis INGRAND – animateurs Re-Sources SMEPDEP</p>
<p>Objectifs Quels sont les résultats à atteindre ?</p>	<p>Maitriser les intrants par l'apport naturel d'azote et la défense des cultures générés par l'association des deux cultures</p>
<p>QUOI ? QUE FAIT-ON ? COMMENT ? OU ?</p> <p>Qu'est-ce qu'il s'agit de faire, de proposer, de mettre en place ?</p>	<p>1 recherche bibliographique sur l'intérêt des cultures associées, pour le syndicat d'eau, pour les agriculteurs (intérêt agronomique et économique)</p> <p>2 valider le mode opératoire (filière ?) avec les OPA : Accepter la marchandise en récolte Valoriser la marchandise : triage (investissement possible), conditions commerciales (x euros de la tonne pour triage)</p> <p>3 Avant en cours de campagne techniciens et animateurs argumentent sur le sujet :</p> <p>Exemples d'association : céréales/protéagineux Luzerne céréales colza lentille Luzerne tournesol Luzerne pois</p>
<p>POURQUOI? Quels problèmes justifient la mise en place de cette action ?</p>	<p>Non renseigné</p>
<p>QUI ? Qui est concerné par cette action ?</p>	<p>Bénéficiaires : agriculteurs, syndicat d'eau Réalisateurs : agriculteurs, techniciens (sur la conduite et l'intérêt), les OPA pour la valorisation de la marchandise Quels partenaires pourraient être associés à cette action : OPA, semencier,</p>

	APAD, instituts techniques, chambre d'agriculture.
<p>Les critères d'évaluation : A votre avis cette action aura réussie si...</p>	<p>Point zéro de la recherche bibliographique Pour les agriculteurs satisfaction technique et économique Pour les OPA (filrière) revalorisation économique co-produit, satisfaction technique, organisation, temps Pour le syndicat d'eau : augmentation des surfaces Pour les éleveurs : valorisation en interne</p>
<p>Les conditions clés pour la réussite de la mise en œuvre de l'action : Qu'est-ce qu'il faut mettre en place pour que cette action réussisse ? Points de vigilance, personnes à associer...</p>	<p>Rendre accessible le triage aux agriculteurs par la filière (OPA) pour dissocier les produits entre eux.</p>

Concertation BAC de Courance Groupe n° 2 Fiche action n°8

<p>A quel(s) sujet(s) du Métaplan cette action fait référence ?</p>	<p align="center">Les aides, les soutiens aux agriculteurs</p>
<p>Titre de l'action proposée</p>	<p align="center">ACCOMPAGNER LES MAEC</p>
<p>Auteurs de la fiche Noms, professions ou statuts</p>	<p>Guillaume JAROUSSEAU – CAVEB ; David BOUTIN, agriculteur / GENOE ; Florence BARRE - AELB</p>
<p>Objectifs Quels sont les résultats à atteindre ?</p>	<p>Pérenniser les surfaces en herbe Limiter les retournements</p>
<p>QUOI ? QUE FAIT-ON ? COMMENT ? OU ? Qu'est-ce qu'il s'agit de faire, de proposer, de mettre en place ?</p>	<p>Travailler sur des MAE à plus long terme.</p> <p>Mettre en place un groupe de travail (agriculteurs, éleveurs et céréaliers, en agriculture biologique et conventionnelle) pour élaborer des propositions de nouveaux cahiers des charges de MAE (reconduction des MAE ou plus de 5 ans)</p> <p>Mise en place de MAEC</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ concertation avec des acteurs du territoire (agriculteurs, OPA) pour valider les choix de MAEC actuelles ○ élaboration des dossiers MAEC en lien avec l'autonomie fourragère et la limitation des intrants ○ diagnostic et accompagnement individuel et collectif, groupes d'échanges pour les exploitants engagés sur la conduite de l'exploitation en lien avec MAEC
<p>POURQUOI? Quels problèmes justifient la mise en place de cette action ?</p>	<p>L'enjeu du maintien des surfaces en herbe</p>
<p>QUI ? Qui est concerné par cette action ?</p>	<p>Bénéficiaires : Agriculteurs Réalisateurs : non renseigné Quels partenaires pourraient être associés à cette action : non renseigné</p>

<p>Les critères d'évaluation : A votre avis cette action aura-t-elle réussi si...</p>	<p>Surface contractualisée</p>
<p>Les conditions clés pour la réussite de la mise en œuvre de l'action : Qu'est-ce qu'il faut mettre en place pour que cette action réussisse ? Points de vigilance, personnes à associer...</p>	<p>Paiements des aides en temps utile !</p>

Concertation BAC de Courance Groupe n° 2 Fiche action n°9

<p>A quel(s) sujet(s) du Métaplan cette action fait référence ?</p>	<p>Les aides, les soutiens aux agriculteurs</p>
<p>Titre de l'action proposée</p>	<p>ACCOMPAGNER INDIVIDUELLEMENT L'autonomie fourragère des éleveurs Les exploitations grandes cultures</p>
<p>Auteurs de la fiche Noms, professions ou statuts</p>	<p>Florent JARRIAULT, agriculteur et maire ; Olivier CAILLE – animateur Re-Sources SMEPDEP ; Thierry GEANT, agriculteur et élu.</p>
<p>Objectifs : Quels sont les résultats à atteindre ?</p>	<p>Diminuer les risques de pollutions diffuses Maintenir l'élevage Maintenir les revenus des exploitations</p>
<p>QUOI ? QUE FAIT-ON ? COMMENT ? OU ? Qu'est-ce qu'il s'agit de faire, de proposer, de mettre en place ?</p>	<p>Auprès des éleveurs : diagnostic autonomie fourragère accompagnement / suivi des résultats (3j par an)</p> <p>Auprès des cultivateurs Diagnostic Accompagnement</p> <p>Choix par l'agriculteur de son ou ses conseillers</p>
<p>POURQUOI? Quels problèmes justifient la mise en place de cette action ?</p>	<p>Non renseigné</p>
<p>QUI ? Qui est concerné par cette action ?</p>	<p>Bénéficiaires : agriculteurs Réalisateurs : avec les OPA (coop et négoces) CER, CA, CIVAM, Prom'haies... Quels partenaires pourraient être associés à cette action : AELB, CRPC, CD79 ?</p>

<p>Les critères d'évaluation : A votre avis cette action aura-t-elle réussie si...</p>	<p>Nombre de diagnostics et de journées d'accompagnement réalisées</p>
<p>Les conditions clés pour la réussite de la mise en œuvre de l'action : Qu'est-ce qu'il faut mettre en place pour que cette action réussisse ? Points de vigilance, personnes à associer...</p>	<p>Portage par les OPA</p>

Concertation BAC de Courance Groupe n° 2 Fiche action n°10

<p>A quel(s) sujet(s) du Métaplan cette action fait référence ?</p>	<p align="center">Les aides, les soutiens aux agriculteurs</p>
<p>Titre de l'action proposée</p>	<p align="center">PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS SOUS COUVERTS</p>
<p>Auteurs de la fiche Noms, professions ou statuts</p>	<p>Alexis INGRAND – animateurs Re-Sources SMEPDEP ; Florence RICHARD, agricultrice, APAD ; Vincent BOUTTEAU – agriculteur</p>
<p>Objectifs Quels sont les résultats à atteindre ?</p>	<p>Concernant les agriculteurs Augmenter la biodiversité des parcelles, limiter l'utilisation des produits phytosanitaires Concernant le syndicat d'eau : limiter les transferts (nitrates et phytosanitaires) pendant les périodes à risque. Limiter l'érosion</p>
<p>QUOI ? QUE FAIT-ON ? COMMENT ? OU ? Qu'est-ce qu'il s'agit de faire, de proposer, de mettre en place ?</p>	<p><u>Visites d'exploitations</u>, valorisation positive de la couverture hivernale, apports pour les prochaines cultures, plus-value pour la qualité de l'eau (nitrates et phytosanitaires) <u>Appui de techniciens, agriculteurs, agronomes « renommés »</u> sur le sujet. Pour communiquer sur les couverts végétaux et introduire la notion d'agriculture de conservation (principes de base: non travail du sol ; couverture permanente des sols ; biodiversité des cultures) <u>Accompagnement de groupes existants</u> pour consolider le savoir actuel : <u>Expérimentation de la couverture longue hivernale</u> au-delà de réglementation Pour illustrer la justification économique de la technique et encourager le changement de pratique.</p>
<p>POURQUOI? Quels problèmes justifient la mise en place de cette action ?</p>	<p>La non adhésion des agriculteurs aux couverts végétaux réussis Les pollutions diffuses nitrates et phytosanitaires L'érosion des sols</p>
<p>QUI ? Qui est concerné par cette action ?</p>	<p>Bénéficiaires : Agriculteurs, syndicat d'eau Réalisateurs : agriculteurs et techniciens Quels partenaires pourraient être associés à cette action : techniciens formés sur le sujet (associations, OPA, groupements, CIVAM, CA...)</p>

<p>Les critères d'évaluation : A votre avis cette action aura-t-elle réussi si...</p>	<p>Réussite des couverts végétaux On constate une baisse effective des nitrates en période hivernale On constate des bilans phytosanitaires satisfaisant (inférieur à un système standard) <i>Evaluation à prendre avec des pincettes car l'indicateurs IFT est sujet à discussions.</i></p>
<p>Les conditions clés pour la réussite de la mise en œuvre de l'action : Qu'est-ce qu'il faut mettre en place pour que cette action réussisse ? Points de vigilance, personnes à associer...</p>	<p>Accompagnement technique Positiver les échecs techniques, les freins</p>

Nombre et profils des participants au groupe n°2

n° groupe	thème	nombre d'inscrits au départ (ces personnes ont été destinataires de l'ensemble des invitations et documents)	parmi les inscrits, nombre de participants à au moins une réunion	nombre effectif de participants (3 à 4 réunions entre mai et novembre 2015)				statut des participants	remarque
				réunion 1	réunion 2	réunion 3	réunion 4		
G2	Soutenir économiquement les changements de pratiques	22	17	13	11	9	-	10 agriculteurs / 3 coops / 1 négoce / 1 AELB / 1 asso / 2 SMEPDEP	8 personnes aussi dans le groupe 1 2 personnes aussi dans le groupe 3